

ARRONDISSEMENT  
DE  
MONTAUBAN**SIEEOM du Sud-Quercy****ZA du Rival Haut - 82130 LAFRANCAISE****Délibération n°11***Objet : Participations  
2020 des communautés de  
communes**Date de convocation :  
20/02/2020**Date d'affichage :  
20/02/2020**Nombre de Membres  
en exercice :  
29**Nombre de présents :  
21**Nombre de votants :  
21**La présente délibération peut  
faire l'objet d'un recours en  
annulation devant le Tribunal  
Administratif dans un délai  
de 2 mois à compter de sa  
notification ou de sa  
publication.*L'an deux mille vingt,  
le 3 mars à 17 h 30,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni au siège du SIEEOM du Sud-Quercy, ZA du Rival Haut, 82130 LAFRANCAISE, en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRE, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs Hervé ASTRUC, Chantal COMBALBERT, Alain GAMBAROTTO, Sonia GRIMAL, Jacques JOFRE, José LACOMBE, Philippe LAFAGE, Michel LAMOLINAIRE, Christian LESTRADE, André MAGNAC, Alain MALMON, Bernard NOUGAYREDE, Jean-Claude NOUGAYREDE, Agnès PALMIE, Guy PORTAL, Jean PRADIN, Stéphan RADOMSKI-LASINSKA, Daniel RESONGLES, Gilbert ROZES, Eliette RUELLE, Jean-Luc SILOT.

Excusés : Mesdames et Messieurs Didier CASSAGNEAU, Philippe CHERON, Benoît DECAUNES, Joëlle DELTEIL, Gaylord DENAX, Dominique FORNERIS, Kléber LEYGUE, Hervé QUET.

Secrétaire de séance : Daniel RESONGLES.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la délibération n°10 du 24 février 2009 qui précise que les participations des collectivités sont calculées en fonction de leur population DGF.

Monsieur le Président propose aux membres du Comité Syndical de fixer la participation 2020 des communautés de communes membres à 88 € par habitant (population DGF 2019) :

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

**Fixe** la participation à 88 € par habitant (population DGF 2019),**Fixe** les participations financières des communautés de communes comme suit :

- ✓ Communauté de communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain :  
11 439 habitants x 88 € = 1 006 632 €
- ✓ Communauté de communes Pays de Serres en Quercy :  
6 050 habitants x 88 € = 532 400 €
- ✓ Communauté de communes Terres des Confluences (pour Durfort Lacapelette) :  
1 007 habitants x 88 € = 88 616 €

- A D O P T E E -

Le Président,

M. LAMOLINAIRE

**SIEEOM**  
Sud Quercy  
TRIIONS POUR RECYCLER